



Sous les arcades

Journal d'information de la Ville de Stenay

ÉDITORIAL

ÉTATS CIVILS

Mariage :

■ Valentin HARDY et Carole

LECONTE

Décès :

■ Jean ADOFF

■ Iole PIEROLO veuve DAL

PIO LUOGO

■ Patrick PARMENTIER

■ Henri ROBERT

■ Isabelle CHARLIER

■ Marie BRASSEUR

■ Anny BARRÉ veuve MARICAL

Chères Stenaisiennes, chers Stenaisiens,
À l'approche de l'automne et de l'hiver, notre commune poursuit sa dynamique à travers des projets concrets, de nouveaux visages et des actions ciblées pour embellir et sécuriser notre quotidien.

Ces derniers mois ont été marqués par des transitions au sein de la mairie. Après le départ de notre Directeur Général des Services, nous avons le plaisir d'accueillir sa successeuse. Je lui souhaite la plus chaleureuse des bienvenues ainsi qu'une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. Également, afin de renforcer notre action de proximité, un nouveau policier municipal nous rejoindra dès le mois de décembre. Sa mission sera claire : veiller quotidiennement à la tranquillité et à la sécurité de chacun d'entre vous.

Parce que la sécurité est l'affaire de tous, la prévention reste un de nos meilleurs outils. Face à l'essor des nouvelles mobilités, j'ai pris un arrêté municipal rendant obligatoire le port du casque pour les utilisateurs de trottinettes électriques. Cette mesure vise à sensibiliser aux risques de la route et à garantir des déplacements plus sûrs pour chacun.

La qualité de notre cadre de vie dépend directement de la propreté de notre ville. Si nos agents municipaux œuvrent chaque jour sur le terrain, la propreté reste une responsabilité partagée. C'est par le civisme et le respect de chacun que nous garderons nos rues et nos espaces publics accueillants.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre implication et votre attachement profond à notre commune. C'est ensemble, dans le respect mutuel et le dialogue constructif, que nous continuerons à faire avancer notre ville.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel automne et un hiver serein.

Romuald COLLET
Maire de Stenay.

FLASH INFOS

■ PERMANENCES DU SAMEDI MATIN DE LA MAIRIE (9H-12H) :

– Samedis 14 et 28 novembre

– Samedi 12 décembre

■ NOUVEAUX HORAIRES DU
BUREAU DE POSTE : lundi et
dimanche : fermé, du mardi au
vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30,
samedi : de 9h à 12h.



NOUVEAUX ARRIVANTS : BIENVENUE DANS NOTRE COMMUNE !

Vous venez d'emménager ? La municipalité et l'ensemble des habitants sont ravis de vous accueillir !

S'installer dans un nouveau lieu de vie est une étape importante. Pour faciliter vos premiers pas et vous faire découvrir les richesses de notre commune, l'équipe municipale met à votre disposition un kit de bienvenue ainsi qu'un mémo pratique des démarches à ne pas oublier.

Ce pack découverte comprend :

- **Un bon d'achat de 30€** valable chez nos commerçants partenaires (dont la liste est jointe), pour faire le plein de produits locaux.
- **Une participation de 20€** pour faciliter votre inscription auprès d'une association locale dont la liste est jointe (sport, loisirs, culture...).
- **Une participation de 15€** sur votre adhésion à la bibliothèque associative.
- **Une place de cinéma offerte,**

pour un moment de détente au cœur de notre programmation culturelle.

Comment en bénéficier ?

Il vous suffit de vous présenter à l'accueil de la mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois). Notre équipe se fera un plaisir de vous remettre votre pochette et de répondre à toutes vos questions pratiques sur la vie dans la commune.

Pour vous installer en toute sérénité, voici un **rappel des formalités indispensables** :

- Inscription sur les listes électorales (en mairie ou via Me connecter - Votre demande d'inscription sur les listes électorales | service-public.fr).
- Si vous avez des enfants, rapprochez-vous du service scolaire et/ou périscolaire de l'intercommunalité.
- Pensez à récupérer votre calendrier de collecte et à faire

la demande de vos bacs de collecte toujours auprès de l'intercommunalité.

- la distribution de l'eau étant gérée directement par la commune, présentez-vous en mairie pour ouvrir votre compteur et souscrire votre contrat.

Contacts

Mairie de Stenay

14 Place de la République, 55700
Tél : 03.29.80.30.31

Courriel : mairie@stenay.fr

Ouvert tous les jours au public sauf le lundi matin et le mercredi matin de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et 16h30 le vendredi

Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois

6D Avenue de Verdun, 55700

Tél : 03.29.80.31.81

Courriel : accueil@ccstenaydun.fr

Ouvert tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. ■



DÉMÉNAGEMENTS : PENSEZ À VOS DÉMARCHES ESSENTIELLES !

La municipalité souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui ont choisi notre commune pour s'installer. Un déménagement est une période souvent chargée, mais certaines démarches administratives sont indispensables pour que votre installation se déroule dans les meilleures conditions. Ces formalités concernent également les personnes qui déménagent au sein même de notre commune. Afin de garantir l'accès aux services publics et d'assurer

une gestion équitable pour tous, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de vous signaler auprès des services compétents pour :

1. L'abonnement au service de l'Eau Potable

Que vous soyez nouvel arrivant ou que vous changiez de logement à l'intérieur du territoire communal, vous devez impérativement souscrire un abonnement au service des Eaux. Cette démarche est indispensable pour l'ouverture

de votre compteur et l'établissement de votre contrat de fourniture.

- **Où s'adresser ?** Directement à l'accueil de la Mairie sis 14 Place de la République ou par mail à mairie@stenay.fr ou par téléphone au 03.29.80.30.31.

- **Quand ?** Dans les jours qui suivent votre emménagement.

2. L'inscription au service des Ordures Ménagères

La gestion de la collecte et

du traitement des déchets est une compétence de notre Communauté de Communes. L'inscription à ce service est également obligatoire et conditionne la facturation de la redevance ainsi que la mise à disposition des bacs de collecte.

● **Où s'adresser ?** Auprès des services de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois sis 6B Avenue de Verdun à STENAY.

● **Comment ?** Vous pouvez la

contacter via son formulaire de contact en bas de page de leur site internet ou par téléphone 03.29.80.31.81.

Attention : sanctions en cas de non-déclaration

Nous tenons à vous informer que le manquement à ces obligations n'est pas sans conséquence.

Conformément à la réglementation en vigueur, toute personne n'ayant pas réalisé ces démarches dans les délais

impartis s'expose non seulement à des sanctions administratives, mais également à un rattrapage forfaitaire des redevances dues depuis la date réelle de son emménagement.

Ces démarches simples et rapides garantissent votre tranquillité et le bon fonctionnement des services publics qui vous sont dédiés. Nos services respectifs se tiennent à votre entière disposition pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions. ■

LE SERVICE MUNICIPAL DU CIMETIÈRE : VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Situé directement dans les locaux de la Mairie et accessible sans rendez-vous, le service gère l'ensemble des aspects réglementaires et logistiques liés au cimetière. Pour rappel, **il est obligatoire**

de le consulter pour toute demande sur les concessions au sein du cimetière de Stenay, anciennes ou nouvelles, afin d'assurer la bonne gestion des espaces funéraires.

Le règlement intérieur du service est disponible sur le site internet de la Mairie, rubrique « Mes Démarches ».

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour plus d'information. ■

NOUVEAUX HORAIRES POUR LE BUREAU DE POSTE À PARTIR DU 2 NOVEMBRE 2026

À compter du lundi 2 novembre 2026, les créneaux d'ouverture du bureau de poste de Stenay (situé au 11, place de la République) sont modifiés. Dans le cadre d'une harmo-

nisation des horaires à l'échelle du secteur et d'une réorganisation interne de ses équipes, La Poste met en place une nouvelle amplitude de 29 heures par semaine :

- Lundi et dimanche : fermé.
- Du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
- Samedi : de 9h00 à 12h00. ■

LE PORT DU CASQUE DÉSORMAIS OBLIGATOIRE POUR LES TROTINETTES ÉLECTRIQUES À STENAY

Face à l'essor des nouvelles mobilités, et afin de préserver la sécurité de tous, la municipalité renforce les règles de circulation des engins de déplacement personnel motorisés (EDPM). Par arrêté municipal n° 2026-151 pris le 10 septembre 2026, Monsieur le Maire Romuald COLLET a rendu le port du casque de protection homologué obligatoire pour

tous les usagers de trottinettes électriques en agglomération.

Pourquoi une telle mesure à Stenay ?

Si la réglementation nationale n'impose pas encore systématiquement le casque en ville, les caractéristiques locales de notre commune imposent d'agir pour protéger les conducteurs les

plus vulnérables :

● **Une configuration urbaine particulière** : les rues étroites de notre centre historique, les revêtements pavés et les trottoirs non élargissables augmentent le risque de perte d'adhérence ou de chute avec de petites roues.

● **Un trafic lourd important** :



le transit quotidien traversant Stenay par la RD 964 (semi-remorques, camions industriels, engins agricoles) rend la cohabitation sur la chaussée particulièrement délicate, les axes majeurs ne permettant pas l'aménagement de pistes cyclables isolées de la circulation.

● **Un pôle scolaire majeur** : la présence de la Cité Scolaire Alfred Kastler (collège, lycée, BTS) et de la Maison Familiale et Rurale (MFR) engendre de nombreux déplacements quotidiens de jeunes dès 14 ans aux heures de pointe.

● **La prévention des blessures graves** : en cas de choc ou de chute, la grande majorité des traumatismes graves et des décès chez les usagers d'EDPM sont dus à des lésions cérébrales et des traumatismes crâniens. Le casque reste la protection la plus simple et efficace pour sauver des vies.

Ce que change l'arrêté municipal :

● **Qui est concerné ?** Tous les conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés : trottinettes électriques, gyropodes, monoroues, hoverboards et cyclomobiles légers (les vélos classiques et vélos à assistance électrique restent soumis aux règles nationales propres au

Code de la route).

● **L'obligation** : Le port d'un casque homologué (normes européennes de cyclisme), correctement ajusté à la taille de l'utilisateur et attaché sous le menton, est obligatoire.

● **Où et quand ?** 24h/24, de jour comme de nuit, sur l'ensemble des voies ouvertes à la circulation dans le périmètre de l'agglomération de Stenay (chaussées, voies départementales traversantes, voies communales, pistes cyclables, zones 30).

● **Exception** : Les personnes tenant leur trottinette à la main, moteur éteint, en marchant à pied sur le trottoir.

● **Sanction** : Le non-port du casque est passible d'une amende forfaitaire de 2^e classe.

Rappel des règles essentielles du Code de la route

La circulation en trottinette électrique obéit à des règles strictes qu'il convient de respecter :

● **Âge légal** : être âgé d'au moins 14 ans.

● **Trottoirs interdits** : circulation strictement réservée à la chaussée et aux aménagements

cyclables (amende de 135 € en cas d'infraction). Sur le trottoir, l'engin doit être poussé à la main, moteur coupé.

● **Seul à bord** : tout transport de passager est strictement interdit (amende de 135 €).

● **Vitesse maximale** : bridée à 25 km/h.

● **Oreillettes et téléphone proscrits** : écouteurs, casques audio diffusant du son ou téléphone en main sont interdits (amende de 135 €).

● **Assurance obligatoire** : une assurance en responsabilité civile spécifique aux véhicules terrestres à moteur est indispensable.

● **Équipements obligatoires** : freins efficaces, avertisseur sonore audible à 50 mètres, feux avant et arrière, catadioptriques rétro-réfléchissants, et gilet de haute visibilité rétro-réfléchissant la nuit ou par faible visibilité. ■

À noter pour les cyclistes :

Le casque demeure obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans et reste très vivement conseillé pour tous, notamment pour les trajets vers Alfred Kastler et la MFR.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : LA LUTTE SE POURSUIT TOUTE L'ANNÉE !

Depuis plusieurs mois, la Ville de Stenay distribue gratuitement des pièges à frelons à tous les habitants de la commune.

Comment récupérer votre piège ?

● **En Mairie** : les habitants de Stenay peuvent désormais s'y rendre directement pour récupérer un piège accompagné

d'un flyer explicatif (pensez à vous munir d'un justificatif de domicile).

● **Au Marché** : en parallèle, les distributions sur le marché hebdomadaire se poursuivront de manière sporadique grâce à l'aide de Mme VILLAIN.

Rappel de sécurité importants

Si vous découvrez un nid déjà

formé dans votre propriété ou dans l'espace public, ne tentez en aucun cas de l'approcher ou de le détruire vous-même. Les attaques de ces insectes peuvent être collectives et particulièrement dangereuses.

Le bon réflexe : signalez immédiatement sa localisation en Mairie ou auprès des organismes compétents. ■

TOUT SAVOIR SUR LE COLIS DE FIN D'ANNÉE DE NOS AÎNÉS

À l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité a à cœur d'apporter une attention particulière à ses aînés. Instauré lors de la crise sanitaire pour briser l'isolement et apporter un peu de réconfort au cœur de l'hiver, le colis de fin d'année est devenu un rendez-vous attendu.

Comment sont sélectionnés les bénéficiaires ?

Sous la précédente mandature, un contingent de 250 colis par foyer avait été mis en place, attribué par ordre d'âge décroissant jusqu'à épuisement du quota. En l'absence de repas ces deux dernières années, la municipalité a souhaité élargir le dispositif en portant la jauge à 300 colis.

Pour identifier les bénéficiaires avec la plus grande équité, les

services municipaux et les élus croisent différents fichiers.

Chaque colis représente une valeur d'environ 30 € par foyer, entièrement composée auprès de commerçants et producteurs locaux. À titre d'illustration, l'édition 2025 rassemblait :

- Le pain d'épice des Ateliers des Maîtres ;
- Une bouteille de pétillant (75 cl) de Meuse Boissons ;
- Des bocaux gourmands de chez Baston ;
- Un sachet de thé de Délices du terroir ;
- Des douceurs en chocolat signées Valgourmand.

Pour préserver la qualité de

ces produits tout en maîtrisant les finances communales, une réflexion est également ouverte pour organiser, à l'avenir, des groupements de commandes avec des communes voisines.

Pour cette nouvelle édition, la commission municipale a choisi de reconduire la formule du colis gourmand.

Toutefois, nous souhaitons recueillir directement l'avis des bénéficiaires. Lors de la distribution, un sondage sera fait : l'occasion d'exprimer vos préférences et d'évaluer si une formule alternative, comme un bon d'achat à utiliser directement chez nos commerçants partenaires, pourrait vous convenir pour les années suivantes. ■

1270 € DE DONS RÉCOLTÉS AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR

Le 11 septembre dernier, la commune et ses habitants se sont rassemblés avec émotion pour rendre hommage à notre regretté Maire, Stéphane Perrin.

À l'occasion de ce moment de recueillement, une urne de dons avait été mise à disposition, permettant à chacun d'exprimer

son attachement et sa solidarité. Cet élan du cœur a permis de récolter la somme de 1 270 €.

Fidèle aux valeurs de proximité, d'entraide et de partage qui lui étaient chères, l'ensemble de ces dons sera intégralement reversé aux Restos du Cœur, venant ainsi en aide aux plus démunis.

La municipalité, ainsi que ses proches, tiennent à adresser leurs plus sincères remerciements à toutes celles et ceux qui ont pris part à cet hommage et ont contribué, par leur générosité, à perpétuer sa mémoire par un geste solidaire concret. ■

MOUVEMENTS AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX

Cette fin d'année 2026 sont marquées par des évolutions au sein des effectifs de notre collectivité.

Entre départs vers de nouveaux horizons professionnels et arrivées de nouveaux visages, le

service public communal assure sa continuité avec engagement et proximité.

Direction Générale des Services

Après plusieurs années consacrées à la coordination des

services municipaux et au portage des projets communaux, Alexandre MOLLON, Directeur Général des Services (DGS), quittera ses fonctions au 1^{er} novembre 2026 pour rejoindre une collectivité de Meurthe-et-Moselle. La muni-



cipalité tient à saluer son investissement constant, sa rigueur et sa disponibilité au service des élus, des agents et des administrés.

Pour lui succéder et garantir un suivi sans rupture des dossiers en cours, Nadège KESSAL a repris ses fonctions. Cette période de tuilage a permis une transmission fluide des missions de la commune. Nous lui souhaitons une chaleureuse bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles responsabilités.

Police municipale

Du côté de la tranquil-

lité publique, Camille VAN PAPEGHEM, policier municipal, a quitté la collectivité le 1^{er} octobre dernier pour rejoindre une commune ardennaise.

Présent au quotidien sur le terrain, à l'écoute des riverains et attentif à la sécurité de chacun, son action de proximité a été particulièrement appréciée. La commune lui exprime toute sa reconnaissance pour le travail accompli au quotidien.

Le recrutement de son successeur est d'ores et déjà finalisé : le nouvel agent prendra officiellement ses fonctions au début du mois de décembre pour assurer la continuité des missions de

prévention, de médiation et de sécurisation sur l'ensemble du territoire communal.

À Messieurs MOLLON et VAN PAPEGHEM, l'équipe municipale et l'ensemble du personnel adressent leurs meilleurs vœux de plein épanouissement pour la suite de leur parcours.

À Nadège KESSAL ainsi qu'au futur policier municipal, nous renouvelons nos vœux de bienvenue au cœur de notre collectivité. ■



LE RÉSEAU CUIVRE SERA DÉFINITIVEMENT FERMÉ À STENAY EN 2028

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard en janvier 2028 sur notre commune.

Ainsi, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Depuis le 31 janvier 2026, les opérateurs ne doivent et ne

peuvent plus vous vendre des abonnements ADSL, vDSL, ... suite à l'arrêt de la commercialisation de ces réseaux.

Seuls les offres fibre sont désormais commercialisées. ■



LOCAL COMMERCIAL À LOUER



Situé au **24C Résidence Vauban – Place Vauban**, ce local commercial en rez-de-chaussée d'un immeuble en pierre de taille, est une opportunité idéale pour installer votre activité dans un cadre soigné et prêt à l'emploi.

Descriptif du bien

D'une surface totale d'environ **44,52 m²**, ce local se distingue par son agencement fonctionnel. L'espace se compose d'une grande pièce principale lumineuse et d'une seconde petite

pièce pouvant servir de bureaux ou réserve.

● Équipements et confort :

- Faux-plafonds avec éclairage intégré.
- Chauffage électrique individuel par convecteurs.

- Réseau électrique et informatique distribué via des plinthes techniques périphériques avec prises.
- Présence d'un extincteur pour la sécurité incendie.
- Fenêtres équipées de stores.

● **Sanitaires** : espace toilettes indépendant, carrelé (blanc et bleu), équipé d'un WC, d'un lavabo, d'un chauffe-eau électrique et d'une barre de

maintien.

Idéal pour :

Ce local conviendrait parfaitement à :

- Une profession libérale.
- Des bureaux pour une activité de services, de conseils.
- Un commerce de proximité ne nécessitant pas de grande vitrine d'exposition.

Conditions de location

- **Loyer mensuel** : 275 €
- **Type de bail** : commercial 3-6-9 ans ou professionnel.

Contact et Visites

Pour plus d'informations ou pour organiser une visite, merci de contacter la Mairie de Stenay au 03.29.80.30.31 ou par mail à mairie@stenay.fr ■

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À STENAY : VENTE DE 10 TERRAINS À BÂTIR VIABILISÉS

La Commune de Stenay propose à la vente 10 superbes parcelles viabilisées au sein du lotissement communal « Les Vergers ». Afin d'accompagner au mieux les futurs acquéreurs et de donner un nouvel élan à ce programme résidentiel, la municipalité a confié par délibération du 03 septembre 2026 un mandat exclusif de commercialisation à deux professionnels locaux de l'immobilier.

Situé dans un environnement calme et verdoyant, le lotissement « Les Vergers » propose des parcelles entièrement équipées et prêtes à accueillir votre future maison individuelle :

● **10 parcelles disponibles**, avec des superficies généreuses et adaptées à tous les projets, s'échelonnant de **549 m² à 739 m²**.

● **Un prix accessible** : fixé à **45 € TTC / m²**, complété par un forfait d'honoraires de commercialisation de **4 000 € TTC** par lot à la charge de l'acquéreur.

S'installer à Stenay ?

- **De nombreux services sur place** : Écoles, Collège et Lycée, professionnels de santé, commerces de proximité et artisans, cinéma, bibliothèque, ...
- **Un cadre de vie idéal** : Profitez

du calme, de la nature et d'un riche patrimoine historique.

● **Une vie locale dynamique** : Plus de 50 associations sportives et culturelles animent notre ville.

● **Situation stratégique** : aux portes de la Belgique et du Luxembourg, à mi-chemin de Verdun et Charleville-Mézières.

Des aides financières

Sous conditions d'éligibilité, les projets de construction peuvent bénéficier de dispositifs financiers tels que le Prêt à Taux Zéro (PTZ) et d'une exonération de la taxe foncière pendant 2 ans pour les constructions neuves.

Intéressé(e) ?

La commercialisation de ces 10 terrains est désormais assurée en partenariat par le réseau **OPTIMHOME (M. Annunziato FAZZARI)** et l'agence locale **IMMO DES ARCADES (Mme Sophie LECRIQUE)**. N'hésitez pas à les contacter directement pour découvrir les plans détaillés, visiter les parcelles et concrétiser votre acquisition.

Pour toute question administrative générale, le service urbanisme de la Mairie de Stenay reste également à votre disposition au 03.29.80.30.31 ou par mail à urbanisme@stenay.fr ■





UNE NOUVELLE PAGE S'OUVRE À LA PHARMACIE DE STENAY



© Est Républicain

Il y a du changement dans l'air à la pharmacie stenaysienne. Après 33 années passées à exercer et à accompagner les habitants du secteur, Fabienne et Benoît Laurent ont passé la main le 1^{er} septembre. Une page se tourne donc pour le couple de pharmaciens, bien connu des Stenaysiens. Une nouvelle histoire commence avec l'arrivée d'un jeune titulaire originaire des Ardennes : Clément Paulet.

Né le 21 mai 1996, le nouveau pharmacien est originaire de la vallée de la Meuse et habite aujourd'hui à Sedan. Un retour aux sources, en quelque sorte, pour ce jeune professionnel qui, après plusieurs expériences loin de sa région d'origine, souhaitait retrouver les Ardennes et la Meuse.

Après un baccalauréat scientifique obtenu à Charleville-Mézières, il s'est orienté vers la pharmacie sans la moindre hésitation. « C'était mon seul choix. Je voulais être pharmacien ! », confie-t-il simplement.

Il rejoint alors la faculté de pharmacie de Reims, où il suivra six années d'études. En novembre 2021, il soutient sa thèse sur un sujet pour le moins original et gourmand : « Le chocolat, médicament de demain, mythe ou réalité scientifique ».

Un parcours entre les Ardennes et le Sud

Avant de s'installer à Stenay, le jeune pharmacien a acquis une solide expérience professionnelle. Après un stage effectué à la pharmacie Dubois, à Monthermé, il a travaillé durant trois ans à Tournes. Il a ensuite pris la direction du Sud de la France, près de Draguignan.

Une expérience professionnelle enrichissante, mais qui lui a également permis de réfléchir à ses projets et à ses envies pour l'avenir. Finalement, le besoin de revenir dans sa région d'origine s'est imposé. « Je voulais devenir pharmacien dans une pharmacie à taille humaine », explique-t-il.

À Stenay, il semble avoir trouvé exactement ce qu'il recherchait. Une pharmacie implantée depuis de nombreuses années dans la vie locale, une clientèle fidèle et surtout une équipe importante, sur laquelle il entend s'appuyer pour poursuivre l'aventure.

La pharmacie compte aujourd'hui dix personnes : trois pharmaciens, quatre préparatrices, une conditionneuse et deux dames de ménage. Une équipe jeune et dynamique, dans laquelle Clément Paulet souhaite maintenir un esprit

de proximité et de convivialité. L'établissement dispose également d'un box de téléconsultation, permettant aux patients d'accéder plus facilement à certains services de santé.

Une pharmacie qui se modernise

L'arrivée du nouveau titulaire s'accompagne également de plusieurs projets. Le premier changement concernera bientôt le nom de l'établissement. L'ancienne appellation de pharmacie des Cytises va progressivement disparaître. L'établissement deviendra tout simplement... **la pharmacie de Stenay**. Un nom plus facilement identifiable et qui affirme son ancrage dans la cité.

Mais les changements ne s'arrêteront pas là. Clément Paulet envisage également une rénovation et un nouvel agencement des locaux. L'objectif est de repenser la présentation de la pharmacie afin d'améliorer l'accueil et le confort des clients. La modernisation passera également par l'installation, à terme, d'un robot destiné à la gestion des médicaments. Un outil qui permettra notamment de faciliter certaines tâches quotidiennes et d'optimiser l'organisation de l'équipe.

De nouveaux services devraient également voir le jour. Le nouveau pharmacien souhaite notamment développer une offre de soins dans le domaine de l'orthopédie. « Nous proposerons notamment des orthèses sur mesure, des semelles orthopédiques sur mesure ou encore des prothèses mammaires après une chirurgie du cancer du sein », précise-t-il.

Autant de prestations qui permettront aux habitants du secteur de bénéficier, à proximi-

té de chez eux, de services complémentaires et personnalisés.

Une équipe qui recrute

Et parce qu'une nouvelle page s'écrit aussi avec de nouveaux visages, la pharmacie est actuellement à la recherche de renforts. Un(e) apprenti(e) pourrait rejoindre l'équipe à partir de septembre. Un poste de préparateur(trice) en pharmacie est également proposé en CDD de six mois à temps

plein, avec une possible évolution vers un contrat à durée indéterminée.

Une équipe jeune, dynamique et bienveillante, une ambiance conviviale et des projets plein la tête : la nouvelle pharmacie de Stenay entend bien conjuguer proximité, modernité et bonne humeur.

Infos pratiques

6, avenue de Verdun – 55700

Stenay
Tél. : 03 29 80 30 70
Fax : 03 29 80 69 62

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.
Le samedi : de 8 h 30 à 12 h.
Fermée le dimanche, sauf service de garde.
Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 32 37.

En cas d'urgence médicale vitale : composer le 15. ■

L'AVENTUR'INE VIENT D'OUVRIR

Il y a des projets qui ne naissent pas par hasard, mais d'un cheminement, d'une écoute de soi et de passions qui finissent par s'imposer comme une évidence".

C'est Blandine Varoquaux qui s'exprime ainsi. Elle vient de reprendre et redessiner la boutique de lithothérapie "Misstick" en centre-ville.

Blandine a 47 ans, est originaire de Margut (08). Elle a travaillé dans la téléphonie mobile ; elle a été technicienne qualité et ressources en eau en Belgique ; elle s'est occupée de personnes âgées dans une maison de repos à Saint-Mard (Belgique), et tout cela lui a beaucoup plu, mais, il lui manquait le petit plus.

« Depuis toujours, je suis fascinée par ce qui nous entoure, par la beauté des minéraux, par ces énergies subtiles qui nous reconnectent à la Terre et par l'envie de créer un espace de bien-être et de sérénité. Je rêvais d'un endroit chaleureux et vivant, un espace simple et accueillant où l'on aime flâner, échanger et se reconnecter à l'essentiel. Et puis j'ai une passion pour les Amérindiens ; d'ailleurs je joue de la flûte amérindienne et l'enseigne à l'école de musique de Stenay. J'ai voulu allier mes passions et mon envie de partage ».

C'est de là qu'est né L'Aventur'ine. Un nom qui s'est imposé comme un clin d'œil évident.

« C'est l'aventure d'un nouveau chapitre, un grand saut qui fait vibrer et qui donne le sourire. C'est l'histoire de Blandine, tout simplement, avec mon cœur, mon authenticité et l'envie de partager mes plus belles découvertes. Et c'est bien sûr la pierre d'aventurine, lumineuse et bienveillante, qui invite à la confiance en soi, à l'audace et à l'ouverture aux autres ».

Une pierre qui invite à de nombreux projets : « Je pense proposer des voyages sonores au tambour chamanique et à la flûte amérindienne. Également un rayonnage avec de la seconde main ; j'aime chiner,

relooker... je proposerai des bonbonnières, des livres, des sellettes, etc. ».

Autour d'elle, des minéraux bruts ou travaillés, des formes libres, des bijoux, des pierres du monde entier... « J'ai de la malachite verte du Congo, de l'améthyste violette du Brésil, de la labradorite de Madagascar avec des éclats métalliques bleus, verts, dorés ou oranges, de la fluorite à la couleur vert menthe de Chine etc. ». Toutes ses pierres ont des certificats d'authenticité : « Je m'approvisionne entre autres chez un fournisseur vosgien ».

Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, et le samedi de 9 h à 17 h en continu. ■





ESTELLE COIFFURE PASSE LE RELAIS ET DEVIENT « LE SALON D'AURÉLIE »



© Est Républicain

Une page se tourne au 25, rue du Général-de-Gaulle, pour le salon de coiffure Estelle Coiffure. Depuis ce jeudi 1^{er} octobre, l'établissement a changé de nom pour devenir « Le salon d'Aurélie ». Une nouvelle enseigne, mais une continuité largement assurée puisque c'est une figure familière des lieux qui reprend désormais les rênes du salon.

À 36 ans, Aurélie Caillot, jusqu'alors salariée de l'établissement, a décidé de franchir le pas et de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Une décision qui s'inscrit dans la continuité d'un parcours déjà bien établi.

« J'ai travaillé pendant douze ans ici, au salon, pour Estelle », explique-t-elle.

Douze années durant lesquelles Aurélie a eu le temps de connaître les habitudes de la clientèle, de voir évoluer les modes et les techniques et de tisser des liens avec les clientes et clients du salon. Après avoir exercé pendant toutes ces années dans ces mêmes murs, reprendre l'établissement apparaissait finalement comme une suite logique à son parcours professionnel.

Un passage de témoin en douceur, donc, puisque les habitués retrouveront un visage qu'ils connaissent déjà. Aurélie ne sera d'ailleurs pas seule dans cette nouvelle aventure. Elle poursuivra son activité aux côtés de Monia, elle aussi coiffeuse au salon. Une équipe familière qui permet d'assurer la continuité tout en donnant une nouvelle impulsion à l'établissement.

Et si la devanture arbore désormais un nouveau nom, les habitudes des clients ne changent pas. Les jours et horaires d'ouverture restent identiques, avec un accueil du mardi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Le balayage, toujours très tendance

Côté coiffure, les tendances actuelles privilégient plus que jamais la lumière et le naturel. Le balayage reste une valeur sûre, mais il se porte désormais de manière plus subtile : les démarcations franches laissent place à des nuances fondues qui se mélangent à la couleur naturelle de la chevelure.

Parmi les tendances de 2026, le balayage « sun-kissed », qui donne l'impression que les cheveux ont naturellement

éclairci au soleil, séduit particulièrement. Les mèches sont fines, la racine reste naturelle et les éclaircissements sont concentrés notamment autour du visage et sur les longueurs.

Les tons miel, caramel et beige figurent également parmi les nuances recherchées. Sur une base brune ou châtain, le caramel et le miel permettent d'apporter de la chaleur et de la luminosité sans forcément transformer la chevelure en blond. Sur les bases plus claires, les blonds beige ou vanille permettent, eux, d'obtenir un résultat doux et lumineux.

Autre tendance : le bronde, à mi-chemin entre le brun et le blond, qui joue sur plusieurs nuances pour donner du relief à la chevelure tout en conservant une impression naturelle. Les techniques actuelles cherchent ainsi davantage à obtenir un résultat fondu et personnalisé qu'un éclaircissement uniforme.

Pour Aurélie et Monia, cette nouvelle étape sera donc l'occasion de poursuivre leur travail auprès d'une clientèle qu'elles connaissent déjà, tout en accompagnant les envies de changement, qu'il s'agisse d'une nouvelle coupe, d'une couleur ou simplement de quelques touches de lumière.

Avec « Le salon d'Aurélie », c'est finalement une nouvelle histoire qui commence, sans effacer celle qui s'est écrite durant douze années. Une manière de faire vivre un commerce de proximité et de conserver, au cœur de la rue du Général-de-Gaulle, une adresse familière aux habitants.

Contact : 06.46.72.92.88. ■

MANIFESTATION PATRIOTIQUE

La cérémonie commémorant le 108^e anniversaire de la Victoire aura lieu le **mercredi 11 novembre 2026** selon le programme suivant :

- **8h30** : dépôt de gerbe au monument du 120^e RI.
- **8h45** : dépôt de gerbe au

Carré Militaire du cimetière.

- **9h00** : dépôt de gerbe sur la tombe de Monseigneur Mangin.
- **9h30** : Messe en l'église Saint-Grégoire.
- **10h30** : Hommage à Albert Toussaint à l'école du même nom.

● **11h00** : cérémonie patriotique au Monument aux Morts avec appel des morts et dépôt de gerbe.

● **12h00** : vin d'honneur offert par la municipalité à la Salle des Fêtes Joséphine Baker. ■

MUSÉE DE LA BIÈRE

17 rue du Moulin – 03 29 80 68 78 – www.museedelabiere.com

Le Musée fermera ses portes le **mardi 1^{er} décembre**.

La Taverne du Musée reste ouverte !

Le Musée de la Bière fête ses 40 ans ! À cette occasion, l'exposition « Le Musée de la Bière, 40 ans de collections » permet de découvrir le vaste travail autour des collections, souvent méconnu et pourtant essentiel à la bonne gestion d'un musée.

MUSÉES
MEUSE

40
ANS
DU MUSÉE
DE LA
BIÈRE

EXPOSITION

**LE MUSÉE DE LA BIÈRE,
40 ANS DE COLLECTIONS**
• Du 26 avril au 1^{er} décembre 2026 •



17 rue du moulin • 55700 Stenay

MUSÉES
MEUSE
Retrouvez tous les musées sur
musees-meuse.fr
Un lieu d'histoire et de patrimoine pour tous les publics à découvrir et à partager.

L'exposition met en avant l'historique du Musée de la Bière, de sa création par l'association du Groupement Archéologique de Stenay à sa gestion depuis 2008 par le Département de la Meuse. Elle s'attèle aussi à présenter l'appellation « Musée de France », obtenue en 2002, et les obligations qui en

découlent ainsi que la gestion des objets au quotidien (l'inventaire, le récolement, la connaissance ou encore la restauration des oeuvres).

Parmi les nombreux objets conservés (près de 55 000 biens à l'inventaire), certains sortent des réserves, parfois pour la première fois. Objets scientifiques, artistiques, publicitaires, ou bien insolites, l'exposition présente la diversité des collections. Une partie des objets exposés a été sélectionnée par les différentes personnes ayant œuvré depuis 40 ans à faire du Musée de la Bière le lieu touristique et culturel qu'il est aujourd'hui.

Venez apprécier le travail de l'ombre réalisé par les différents services d'un musée et découvrir des œuvres inédites.

Suivez la programmation pour participer aux événements liés à cet anniversaire tout au long de l'année !

Tarif d'entrée du Musée.

■ **Samedi 14 novembre à 15h00 : Conférence « Restaurer l'éphémère : conservation et enjeux des affiches publicitaires » par Morgane Pieters.**

À l'occasion du 40^e anniversaire du Musée de la Bière de Stenay, cette conférence propose une immersion dans la restauration des affiches publicitaires liées à l'univers brassicole. Supports conçus pour être vus puis remplacés, ces documents fragiles présentent aujourd'hui des enjeux majeurs de conservation.



À travers l'étude d'exemples issus des collections du musée, seront abordées les problématiques spécifiques liées aux papiers industriels, aux altérations et aux choix de restauration. Cette intervention mettra en lumière le rôle de la restauration dans la transmission d'un patrimoine graphique et culturel, témoin de l'histoire de la bière et de ses représentations. Entrée gratuite.

■ **Samedi 14 novembre à 19h00 : Concert d'automne « Les Viziteurs ».**

Ce groupe mosellan vous propose de (re)découvrir un répertoire légendaire de tubes pop rock et pépites de la chanson française, saupoudré de musique de films et séries TV. Deux voix accompagnées de leurs guitares, des clarinettes, une flûte, un duduk ou des saxophones s'unissent pour un spectacle spatio-temporel où



s'invitent les Beatles, les Eagles, Sting, Supertramp, David Bowie, Louis Armstrong ou Maurane mais pas seulement !
Rdv à la Taverne. Entrée gratuite.

T A V E R N E
Musée de la Bière - Stenay

**Concert de pop-rock
et chanson française**

Les Viziteurs

Samedi 14 novembre - 19h

Possibilité de petite restauration sur place,
sur réservation au 03 29 80 62 33

Entrée gratuite

■ Dimanche 22 novembre à 11h00 : Brunch dégustation « Les 100 ans d'Orval »

À l'occasion du centenaire de la reconstruction de l'abbaye d'Orval et pour valoriser le travail entrepris par la Taverne pour l'obtention de son titre d'Ambassadeur d'Orval, Véronique Debongnie nous présente une découverte de cette bière légendaire.

Une visite guidée facultative du musée est proposée à 11h au tarif de 3,50€.

RDV ensuite à la Taverne à 12h pour le brunch et la dégustation.

Entrée gratuite (présentation des bières) mais participation

payante à la dégustation de bières et brunch : 29 €/pers.

Réservation directement à la Taverne au 03.29.80.62.33. ■

T A V E R N E
Musée de la Bière - Stenay

**Dégustation de bières
et brunch**

Dimanche 22 novembre à 12h

Les 100 ans d'Orval

Présentation de différentes bières trappistes et de l'histoire de l'abbaye d'Orval par Véronique Debongnie, suivie par un brunch-dégustation.

Visite guidée facultative à 11h : 3,50 €/personne
Brunch-dégustation : 29 €/personne
Réservation obligatoire pour le brunch au 03.29.80.62.33
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

CINÉMA L'AUTRE CITÉ

4 Chemin des loisirs - 03 29 85 93 99 - www.cinema-lautrecite.fr

■ Tarifs :

- Plein 8 €
 - Réduit 6,5 €
 - Moins de 14 ans 4,50 €
 - Première séance du mercredi et du dimanche : 6 €
- Un supplément de 2€ sera demandé pour les films 3D.

■ Abonnements :

- Carte 10 places avec 1 place offerte 60 € pour un 1^{er} achat - 57 € pour une recharge.
- Carte d'abonnement 5 places 36 € pour un premier achat - 33 € pour une recharge.

■ Payements :

- CinéChèques
 - Chèques Cinéma Universel (CCU)
 - Chèques-Vacances (ANCV)
- Il est possible d'acheter ses places sur notre site internet. ■

DES CHANSONS PLEIN LA TÊTE
L'AUTRE CITÉ
Concert de variété
Vendredi 4 décembre 2026 20h30

Retrouvez les succès de la chanson française et internationale par des artistes que vous avez vus dans des émissions télévisées musicales !

Avec : Léo - Dorian - Geoffrey - Yoan - Hervé - Aymeric - Franck - Cynthia - Denis de Noublez pas les Paroles, Sanaa - Shilath - Nathan - Maïline de The Voice Kid, Samuela de The Voice...

CONCERT À STENAY
15€ / PERSONNE
RESERVATIONS : 07 49 79 26 45
L'AUTRE CITÉ 4 chemin des loisirs 55700 STENAY
Site internet : <http://cinema-lautrecite.fr>

Ciné bambin
Dimanche 08 Novembre à 10h30

4€ la place pour petits et grands

Lumières tamisées
Son adapté
Sans publicités

Ciné bambin
Dimanche 13 Décembre à 10h30

4€ la place pour petits et grands

Lumières tamisées
Son adapté
Sans publicités

En Novembre et décembre dans votre salle liste non exhaustive

Les dimanches 08/11, 22/11, 06/12 pour la St Nicolas et 20/12 à 10h30 en l'église Saint-Grégoire. Une cérémonie aura lieu le mercredi 11/11 matin en l'honneur de l'Armistice de 1918. La messe de Noël aura lieu le 24/12 à 20h.

CHORALE À CLAIRE VOIX



Contact : 06.71.69.99.25.

BIBLIOTHÈQUE

Contact : bibliostenay@orange.fr ■

STEFEM

tif SteFem distribuera toute la journée à l'Intermarché des violentomètres pour dénoncer et sensibiliser. ■



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24																																																																																																																		
Respecte les décisions, tes désirs et tes goûts						Accepte les amies, amis et ta famille						A confiance en toi						Est content quand tu te sens épanouie						S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble						Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose						Rabaisse tes opinions et tes projets						Se moque de toi en public						Est jaloux et possessif en permanence						Te manipule						Contrôle les sorties, habits, maquillage						Fouille tes textos, mails, applis						Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes						T'isole de ta famille et de tes proches						T'oblige à regarder des films pornos						T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches						"Pâte les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît						Menace de se suicider à cause de toi						Menace de diffuser des photos intimes de toi						Te pousse, te tire, te giflle, te secoue, te frappe						Te touche les parties intimes sans ton consentement						T'oblige à avoir des relations sexuelles						Te menace avec une arme					
PROFITE												VIGILANCE, DIS STOP !												PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE																																																																																																																	
Ta relation est saine quand il...												Il y a de la violence quand il...												Tu es en danger quand il...																																																																																																																	



DIABLO'FIT

Forme et vitalité à Stenay : Diablo'Fit fait le plein de nouveautés !

Affiliée à la Fédération Sport Vitalité, l'association sportive locale Diablo'Fit, portée par deux animatrices diplômées (Rachel Jullion et Céline Tarnus), continue de dynamiser la vie locale en accompagnant ses adhérents vers le bien-être et le dépassement de soi. Que vous soyez débutant ou sportif confirmé à partir de 16 ans, l'offre de cours s'adapte à toutes les envies.

Des disciplines variées pour tous les objectifs !

Renforcement musculaire et disciplines ludiques (Fitstick, LIA, Gliding...) : les séances s'appuient sur le travail du poids du corps ou l'utilisation d'accessoires variés (haltères, elasticbands, bandes lestées, etc.). Pour varier les plaisirs et dynamiser les entraînements, des disciplines ludiques et innovantes sont également au programme :

● **Le Gliding** : une technique de glisse à l'aide de petits disques placés sous les pieds ou les mains, permettant d'exécuter des mouvements fluides et continus sans impact sur des chorégraphies ou non.

● **Le Fitstick** : une activité

dynamique où l'on utilise des baguettes en rythme sur de la musique.

● **Le LIA (Low Impact Aerobic)** : une gymnastique dansée et chorégraphiée, sans impacts violents au sol.

● Bienfaits généraux du renforcement : il améliore la posture, renforce la densité osseuse, tonifie l'ensemble du corps et prévient les maux de dos au quotidien.

Et d'autres activités à découvrir !

● **Le Step** : du rythme pour le cœur et la mémoire. Deux niveaux sont proposés pour permettre à chacun d'évoluer à son rythme : un cours débutant pour intégrer les pas de base, et un cours intermédiaire pour monter en intensité.

● Nouveauté depuis novembre : **le Cross Training**. Inauguré récemment, ce cours à haute intensité combine exercices fonctionnels et enchaînements dynamiques. Les bienfaits : Le cross training développe la condition physique globale en travaillant simultanément l'endurance, la force, l'agilité, la vitesse et la résistance mentale. C'est

l'activité idéale pour se vider la tête et se dépasser !



2 Séances sont offertes !

N'hésitez pas : venez tester et faites vous un avis.

Informations pratiques et inscriptions

Contact : 06.29.88.54.58. (Présidente Gina MALGERARD) ou diablofit.stenay@gmail.com

Lieu des cours : Gymnase Municipal – Place Colonel Etienne à Stenay

Les cours :

- Lundi 18h00 – 19h00 : Step Débutant
- Lundi 19h15 – 20h15 : Cross Training
- Mardi 18h00 – 19h00 : Renforcement musculaire
- Jeudi 18h15 – 19h15 : Renforcement musculaire
- Jeudi 19h30 – 20h30 : Step Intermédiaire ■



FÊTE DE LA SAINT-NICOLAS 2026

Le dimanche 6 décembre autour du Kiosque. Entrée gratuite.

L'association Les Amis de Nicolas, en collaboration avec la Ville de Stenay, la Codecom du Pays de Stenay et du Val Dunois et le Département de la Meuse, organise la neuvième édition de la fête de Saint-Nicolas.

La manifestation regroupe un marché d'artisans et de producteurs, des activités pour les enfants, une tombola avec de nombreux lots à gagner (bons d'achats de 200, 120, 80 €, des

repas offerts, des bijoux...), ainsi que de nombreuses animations : des concerts avec notamment l'Harmonie municipale de Ligny-en-Barrois, Les Shows Boulettes, le Trio Corazon et Justine mais aussi le concert des élèves des écoles primaires, un spectacle de magie en ouverture de la journée pour les enfants, les défilé et réception officielle de saint Nicolas avec lancers de friandises... Et pour clôturer la journée un

tout nouveau spectacle accompagnera le départ du saint patron devant l'hôtel de ville.

Au programme de la journée

- **10h** : Messe solennelle à l'église Saint-Grégoire présidée par l'évêque de Verdun, Monseigneur de METZ-NOBLAT.
- **10h30** : Ouverture du marché.
- **11h00** : Spectacle de magie pour les enfants.
- **11h30** : Concert des élèves

des écoles du 1^{er} degré de Stenay accompagné par Christophe GERBEAUX.

● **12h** : Concert par Les Shows Boulettes au point restauration.

● **14h** : Concert de l'Harmonie municipale de Ligny-en-Barrois devant la Maison de retraite avec présence des jeunes sapeurs-pompiers de Stenay pour l'arrivée de saint Nicolas.

● **14h30** : Départ du cortège en direction du centre-ville.

● **14h45** : Arrivée place de la

République.

● **15h** : Concert de l'Harmonie municipale de Ligny-en-Barrois au Kiosque.

● **15h30** : Réception officielle de saint Nicolas par les autorités à l'Hôtel de Ville et lancer de bonbons.

● **16h** : Concert de Trio Corazon et Justine au kiosque.

● **17h** : Tirage au sort des gagnants de la tombola.

● **17h15** : Départ de saint Nicolas devant l'hôtel de ville et

grand spectacle de clôture.

Buvette et restauration sur place, et bien d'autres réjouissances gustatives encore !

Sans oublier que, comme chaque année, Saint Nicolas ira à la rencontre des écoliers de Stenay durant la matinée du **vendredi 4 décembre** ! Un moment attendu par tous les élèves de la Ville ! ■

OFFICE DE TOURISME MONTS ET VALLÉES DE MEUSE

Les rendez-vous de l'Office de tourisme en hiver



Du 1^{er} au 24 décembre, retrouvez chaque jour sur notre page Facebook une nouvelle publication de notre traditionnel calendrier de l'Avent. Après les lavoirs, les mairies, les oiseaux, les lutins farceurs et les anecdotes de nos villages, quel thème sera choisi en 2026 pour mettre en lumière le patrimoine et les pépites de notre territoire ? Réponse dès le 1^{er} décembre sur facebook.com/montsetvalleesdemeuse !

L'équipe de l'Office de Tourisme sera également présente sur le marché de la Saint-Nicolas à Stenay dimanche 6 décembre, pour faire découvrir l'offre touristique du territoire et proposer paniers du terroir, cadeaux et souvenirs made in France.

Au service des acteurs du territoire

Vous organisez une manifestation dans l'une des 41 communes du Pays de Stenay et du Val Dunois ?

L'Office de tourisme peut la relayer sur ses différents supports : newsletter, site Internet, réseaux sociaux, panneaux d'affichage, panneaux lumineux...

Vous êtes producteur ou artisan ? Faites connaître vos produits en les proposant à la vente ou en dépôt-vente dans les boutiques

de l'office de tourisme, à Stenay et à Doullcon.

Vous portez un projet touristique dans le Pays de Stenay et du Val Dunois, comme la création d'un hébergement, la mise en place d'une activité, l'organisation d'un événement... ? L'Office de tourisme peut vous accompagner ou vous orienter vers les bons interlocuteurs. Nous pouvons également conseiller les prestataires qui souhaitent obtenir le label Accueil Vélo. Les hébergeurs, restaurateurs et autres prestataires touristiques qui accueillent les chiens dans leur établissement peuvent, quant à eux, demander à figurer dans la brochure Toutourisme de l'Office de tourisme, dédiée aux bonnes adresses "dog friendly" du territoire.

Location de vélos

Cet automne-hiver, louez vélos électriques, classiques ou tout terrain à Doullcon et à Stenay, à partir de 5€ la demi-journée, uniquement sur réservation. C'est aussi une idée cadeau originale pour Noël ! Des circuits sont également disponibles à l'office de tourisme, en version papier ou numérique.

En pratique

L'Office de tourisme vous accueille au 7 bis rue de la Meuse à Doullcon, du lundi au vendred-

di, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, ou sur rendez-vous.

Contact :

03 29 80 64 22

bonjour@montsetvalleesdemeuse.com

www.montsetvalleesdemeuse.com

Facebook / Messenger : [montsetvalleesdemeuse](https://www.facebook.com/montsetvalleesdemeuse) ■

Fermeture hivernale des aires de camping-cars :

- Dun-sur-Meuse du 1^{er} novembre 2026 au 31 mars 2027 inclus

- Stenay du 7 décembre 2026 au 28 février 2027 inclus

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Mobilisation, promotion et animation de la vie sociale de chaque enfant et habitant du pays de Stenay et du Val Dunois.



■ Activités pour tous

- **Atelier créatif** : chaque lundi de 14h à 17h
- **Atelier couture** : chaque jeudi de 9h30 à 12h
- **Dentelle aux fuseaux** : chaque jeudi de 14h à 17h
- **Marche** : chaque jeudi après-midi (Rassemblement à 13h30 sur le parking du musée de la bière à Stenay).

■ Pour les familles et les enfants

Chaque mercredi, le Plan Mercredi accueille les enfants, de 4 à 11 ans, dès 8h30 et jusqu'à 17h30, avec des horaires adaptés aux besoins des familles. Tarif selon QF.

Le Centre Social et Culturel propose également des ateliers parents-enfants gratuits :

- **Mercredi 4 novembre à 10h** : atelier Éveil musical à l'école de musique de Stenay (navette gratuite au départ de Dun)
- **Mercredi 18 novembre à 15h** : atelier Kamishibai à la Bibliothèque de Stenay, destiné aux enfants de 2 à 5 ans.



- **Evènements de fin d'année** : Le CSC invite les enfants du territoire (de 3 à 12 ans) à un concert du groupe Echo Lali le **mercredi 2 décembre à 10h30** à la salle multiculturelle de Stenay. Inscription obligatoire et priorité à nos adhérents.

■ Pour les seniors

- **Ateliers « Prise en main du smartphone »** : les 3, 10, 17 et 24 novembre, puis les 1er, 8 et 15 décembre, de 15h à 16h à la mairie de Baâlon. Tarif 21 € les 7 séances
- **Popot'Age** : chaque mardi de 10h30 à 13h30 à la MFR de Stenay, pour cuisiner, partager et passer un moment convivial. Tarif 5€
- **Ateliers « Bien entendre pour bien vieillir »** : quatre ateliers gratuits les 9, 16 et 24 novembre et le 3 décembre, de 14h à 16h au Centre Social et Culturel de Stenay.
- **Ateliers « La route, un atout d'autonomie »** : les 9, 16, 23 et 30 novembre, de 10h à 12h au Centre Social et Culturel de Stenay. L'utilisation d'un simulateur de conduite lors des ateliers permettra aux participants de se confronter à des situations de conduite réalistes.

Que vous souhaitiez apprendre, échanger, créer, bouger ou simplement partager un moment convivial, le Centre Social et Culturel vous accueille tout au long de l'année.

■ La boutique Solidaire

- **Le 4 novembre 2026** : Mercredi gagnant. Venez tourner la roue pour obtenir des réductions
- **Du 7 au 11 décembre** : Grande Braderie. Venez dénicher un cadeau de dernière minute, de la vaisselle pour vos tables de fêtes, une tenue et tout ceci à prix bradé

Rappel des horaires d'ouverture : Lundi, mercredi et jeudi 9h15 - 12h00 et 14h00 - 16h30 et le vendredi de 9h15 à 12h. La boutique fermera ses portes pour les fêtes du 18 décembre à 12h au 3 janvier inclus. Réouverture le lundi 4 janvier 2027

■ Etoffe Meuse

Atelier créatif Parent / Enfant le **16 décembre de 10h00 à 12h00** au zac des cailloux de Stenay (à gauche de BF Sport) Pour 5 € par famille (1 adulte et 1 enfant) venez confectionner des décorations pour votre sapin ou votre déco de Noël. Inscription obligatoire au 03 29 80 39 08 jusqu'au 4 décembre. Places limitées



Besoin d'une retouche sur votre tenue de fête ? Pensez Etoffe Meuse informations au 03 29 88 08 74. Attention l'atelier fermera ses portes le jeudi 17 décembre au soir et ce jusqu'au 3 janvier 2027 inclus alors pensez à anticiper vos besoins.

Le centre social fermera ces portes le 17 décembre au soir pour 2 semaines. Reprise des activités dès le lundi 4 janvier. Très belle fin d'année à tous ! ■

Centre Social et Culturel :

du lundi au jeudi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h00.

Téléphone : 03 29 80 39 08

Facebook : CSC Stenay

Site Internet : stenay.centres-sociaux.fr

HOMMAGE À STÉPHANE PERRIN

Le 11 septembre, plus de 500 personnes sont venues rendre hommage au Maire de Stenay et Président de la Codecom, disparu soudainement le 9 août.



© Par La Porte.com

TATTOO SHOW DE STENAY

28 tatoueurs, 9 exposants, une perceuse et une prothésiste ongulaire ont présenté leur art corporel le temps d'un week-end à la salle des fêtes.



© Par La Porte.com

OCTOBRE ROSE

Les élèves de première d' Alfred-Kastler ont multiplié les actions de sensibilisation sur le cancer du sein, notamment en formant un ruban rose géant.



© Est Républicain

LES CLOCHES DE L'ÉGLISE SAINT-GRÉGOIRE

Deux passionnés de campanologie, Théo Rebholtz et Aaron Haefflinger, de l'association Carillons du Rhin, sont venus étudier les cloches de l'église Saint-Grégoire !

Le 21 août 1917, sous l'occupation allemande, les cloches d'origine de l'église, datant des années 1830, ont été brisées, descendues du clocher et acheminées vers les fonderies de guerre allemandes pour être transformées en munitions d'artillerie.

Après la guerre, grâce aux fonds alloués pour les dommages de guerre, la commune passe commande auprès d'un saintier (fondeur de cloches) renommé de la région : Georges Farnier, installé aux célèbres Ateliers Farnier de Robécourt (88).

Cinq nouvelles cloches sont ainsi coulées. Le dimanche 19 avril 1925, une immense cérémonie réunit plus de 3 000 personnes dans l'église pour assister à leur baptême, sous l'égide de Monseigneur Ginisty, évêque de Verdun.

Cent ans pile après leur installation, au printemps 2025, les cloches ont temporairement quitté Stenay pour être nettoyées et permettre la restauration du beffroi. Aujourd'hui, on entend de nouveau la mélodie de ces cloches centenaires donner vie à la commune, que ce soit pour annoncer l'heure ou tout autre événement religieux.

Chacune de ces 5 cloches possède un nom, une note de musique, une taille, un poids et des inscriptions qui lui sont propres.



N°1 : le bourdon de la tour Sud, c'est-à-dire la cloche la plus grande et la grave de l'église. Nommée Sainte-Odile, note en Si bémol 2, 172cm de diamètre, 12,5cm d'épaisseur, 3145 kg.

Malheureusement, cette dernière est muette depuis plusieurs années, seules ses 4 sœurs de la tour Nord chantent encore aujourd'hui.

N°2 : Nommée Eugénie-Gabrielle-Hélène, note en Do 3, 146,5cm de diamètre, 10,5cm d'épaisseur, 1975 kg.

N°3 : Nommé Marguerite-Emilienne, note en Ré 3, 130cm de diamètre, 9cm d'épaisseur, 1365kg.

N°4 : Nommé Madelaine-Charlotte-Jeanne, note en Mi bémol 3, 119,5cm de diamètre, 9cm d'épaisseur, 1165kg.

N°5 : Nommé Marguerite-Andrée-Georgette-Yvonne, note en Fa 3, 109,8cm de diamètre, 7,5cm d'épaisseur, 790kg.

Plus d'informations sur leurs inscriptions auprès des Archives municipales.

Merci aux campanologues pour leur travail. Les mélodies de notre Saint-Grégoire sont écoutables sur leur chaîne YouTube : Cloches d'Alsace 67. ■

QUEL EST L'INTÉRÊT DE FAIRE DES DONATIONS AU SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES ?

Plusieurs centaines de passionnés du patrimoine se sont déplacés à Stenay les 19 et 20 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, pour découvrir les nouveautés culturelles comme le bunker du Kronprinz, ou la visite du faubourg de Cervisy. Ces découvertes ont ravivé beaucoup de souvenirs chez nos plus anciens concitoyens, dont certains ont décidé de faire don de copies de leurs anciennes photos et témoignages écrits au service des Archives municipales de Stenay.

Pourquoi ces donations sont-elles importantes ?

Ces documents permettent de préserver la mémoire collective ! Chaque photo ancienne, article de journal, lettre, carte postale et autre, conservé dans une famille, une association ou une entreprise locale, peut apporter des informations inédites et précieuses qui enrichissent la connaissance de notre commune.

Confier vos documents aux Archives municipales, c'est assurer une transmission durable de votre histoire.

Souvent oubliée, détériorée ou perdue, cette partie de notre patrimoine local sera conservée par des professionnels,

dans d'excellentes conditions. Elle fera l'objet de valorisations à travers des publications, des consultations libres et peut-être même des expositions.

Il n'est pas nécessaire de donner l'original : une copie peut suffire !

La recherche historique est sans fin : c'est vous qui écrivez l'histoire locale !

Si vous souhaitez enrichir les collections des Archives municipales, n'hésitez pas à les contacter au 03.29.84.50.47. ou par mail à archives.municipales@stenay.fr ■

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le **32 37** ou consultez le site web **www.3237.fr**
 Pour consulter un médecin de garde les nuits, jours fériés et week-ends en cas d'urgence, appelez le numéro unique : **08 20 33 20 20**. Pour une **URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15**.

PHARMACIE

■ **Pharmacie des Cytises** – 6 avenue de Verdun – 03 29 80 30 70

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

■ **Liviu ADUMITRESEI** – Maison de Santé – 03 29 85 85 30

■ **Gérard OLIVIER** – 15 rue Pasteur – 03 29 80 32 00

■ **Loïc THINUS** – 12 place de l'Artillerie – 03 29 80 33 22

PODOLOGUE

■ **Florine DAVESNE** – 19 place de l'Artillerie – 06 48 56 08 26

ORTHOPHONISTES

■ **Clotilde CAILLET-GIPEAUX** – 31 place de la République – 03 29 80 48 77

■ **Martine EVRARD** – 12 place de l'Artillerie – 03 29 80 38 18

DENTISTES

■ **Franck AUTIER** – 9 place Jean Ancel – 03 29 80 32 48

■ **Corentin CLAUDEL** – rue du 120^{ème} R.I. – 03 29 88 87 16

ORTHOPISTE

■ **Medhi KOUTINI** – Maison de Santé – 03 29 88 87 17

INFIRMIERS / AUXILIAIRES DE VIE

■ **Martine CLAUDEL** – Maison de Santé – 03 29 80 48 47

■ **Véronique DI MARCO** – Maison de Santé – 03 29 80 48 47

■ **Léontine GILLET** – Maison de Santé – 03 29 80 48 47

■ **Stéphanie SERVAIS** – Maison de Santé – 03 29 80 30 45

SAGE-FEMME

■ **Margot BOISIER** – Maison de Santé – 06 22 44 85 83

KINÉSITHÉRAPEUTES

■ **Rémi DIDOT** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

■ **Jade GAILLARD** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

■ **Juilette JOSSERON** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

■ **Julie DARET** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

■ **Stéphanie PRUDHOMME** – 7 Rue des Cytises – 03 29 86 31 42

■ **Cyr WYART** – 7 Rue des Cytises – 03 29 86 31 42

MAISON DES SOLIDARITÉS

3 avenue de Verdun 55700 STENAY – sur rendez-vous – 03 29 80 32 34

■ **Précarité et pauvreté** : surendettement, conseil en gestion budgétaire, aides financières.

■ **Enfance et famille** : grossesse, naissance et parentalité, planification familiale, prévention et pro-

tection de l'enfance, agrément d'assistants maternels et familiaux, dossier d'adoption.

■ **Insertion et logement** : demande de R.S.A., insertion sociale et professionnelle, accès aux logements,

lutte contre l'habitat insalubre.

■ **Personnes âgées/handicapées** : A.P.A., aides à domicile, téléassistance, prestation compensatoire du handicap.

FRANCE SERVICES – CODECOM

6D avenue de Verdun 55700 STENAY – 03 29 80 31 81 – accueil@ccstenaydun.fr



SOCIAL

■ **AM.I.E.** Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Pour les gens du voyage, une permanence par mois. Se renseigner auprès de France Services.

■ **CARSAT (Service Social)** Le mardi uniquement sur convocation.

■ **CENTR'AID (soins aux toxicomanes)** Se renseigner auprès de la Codecom.

■ **D.G.F.I.P.** Une fois par mois selon planning.

■ **Maison des Adolescents** Se renseigner auprès de France Services.

■ **C.P.A.M.** Uniquement sur RDV au 3646 ou via ameli.fr – France Services peut aussi répondre aux questions, fournir les formulaires et apporter une aide pour compléter les dossiers hors de la permanence prévue.

HABITAT – LOGEMENT

■ **A.D.I.L.** 1^{er} lundi du mois de 10h à 12h, sur RDV au 03 83 27 62 72 ou par courriel à l'adresse : contact@adil54-55.fr.

■ **Info énergie** Sur rendez-vous au 07 83 09 10 65 ou meuse@eie-lorraine.fr

■ **O.P.A.H. – URBAM CONSEIL** Se renseigner auprès de France Services.

■ **U.D.A.P.** Se renseigner auprès de France Services.

■ **Espace Conseil France Rénov'** Se renseigner auprès de France Services.

ACCÈS AU DROIT

■ **C.D.I.F.F.** 3^{ème} lundi et 2^{ème} mardi du mois sur RDV au 03 29 86 70 41.

■ **Conciliateur de justice** Demandes à adresser par mail : roland.moulot@conciliateurdejustice.fr

EMPLOI – FORMATION

■ **Mission Locale Nord Meusien** Les mardis et mercredis sur RDV au 03 29 86 25 26.

■ **France Travail** Sur convocation uniquement. Se renseigner auprès de France Services.

■ **C.I.R.F.A.** Se renseigner auprès de France Services.

■ **Conseil en Evolution Professionnel** Se renseigner auprès de France Services.



Aide aux personnes en situation de handicap
 Aide aux seniors et aux courses
 Sorties d'hospitalisation
 Téléassistance
 Livraison de repas

03.29.78.08.98.
accueil@adapah55.fr
www.amaelles.org

NOVEMBRE

Mercredi 04

■ **Stenay** - Atelier « Éveil musical » à 10h à l'école de musique de Stenay avec le CSC.

Samedi 07

■ **Stenay** - Ciné Bambin « Piro Piro » à 10h30 à l'Autre Cité.

■ **Baâlon** - Concert « Chœur of Pop » à l'église Saint-Blaise à 20h30.

Dimanche 08

■ **Baâlon** - Thé dansant à la salle des fêtes à partir de 15h.

Mercredi 11

■ **Stenay** - Cérémonie de l'Armistice.

■ **Stenay** - Après-midi gaufres à la Taverne du Musée de la Bière.

Samedi 14

■ **Stenay** - Conférence « Restaurer l'éphémère : conservation et enjeux des affiches publicitaires » à 15h au Musée de la Bière.

■ **Stenay** - Concert « Les Viziteurs » à 19h à la Taverne du Musée de la Bière.

Mercredi 18

■ **Stenay** - Atelier Kamishibai à 15h à la Bibliothèque de Stenay avec le CSC.

Samedi 21

■ **Stenay** - Soirée « années 80 à 2000 » de l'Espérance Basket.

Dimanche 22

■ **Stenay** - Brunch dégustation « Les 100 ans d'Orval » à 11h à la Taverne du Musée de la Bière.

Mercredi 25

■ **Journée de lutte contre les violences faites aux femmes** - Mobilisation de SteFem à l'Intermarché de Stenay.

Samedi 28

■ **Mouzay** - Messe en musique avec l'Harmonie pour la Sainte Cécile à l'église de Mouzay à 18h.

Dimanche 29

■ **Stenay** - Chorale À Claire Voix à 15h à la salle des fêtes Josephine Baker.

DÉCEMBRE

Vendredi 04

■ **Stenay** - Concert du groupe Echo Lali à 10h30 à la salle multiculturelle avec le CSC.

Vendredi 04

■ **Stenay** - Visite du Saint Nicolas dans les écoles.

■ **Stenay** - Concert « Des chansons plein la tête » à 20h30 à l'Autre Cité.

Dimanche 06

■ **Stenay** - Fête de la Saint Nicolas sur la place de la République à partir de 10h30.

Du lundi 07 au vendredi 11

■ **Stenay** - Grande braderie à la boutique solidaire.

Mercredi 09

■ **Stenay** - Après-midi gaufres à la Taverne du Musée de la Bière.

Dimanche 13

■ **Stenay** - Ciné Bambin « L'hiver d'Edmond et Lucy » à 10h30 à l'Autre Cité.

Mercredi 16

■ **Stenay** - Atelier confection de décorations de Noël à 10h à la ZAC des cailloux avec le CSC.

Samedi 19

■ **Stenay** - Concert de Noël de l'Harmonie à 18h à la salle des fêtes Josephine Baker.

Lundi 28

■ **Stenay** - Don du sang à la salle des fêtes Josephine Baker.

